

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET

MANIFESTATION

LE 1^{ER} FEVRIER 2024



ATSEM, FAISANT-FONCTION, ADJOINTS TECHNIQUES, AGENTS SOCIAUX, ANIMATEURS PERISCOLAIRES

AVEC LES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

Agentes et agents essentiel·les à la vie des établissements scolaires et périscolaires, à la continuité et la qualité de l'accueil des enfants, faisons entendre notre voix pour :

- **l'augmentation des rémunérations, la revalorisation du point d'indice à 6 euros et son indexation sur l'inflation, la refonte de la grille indiciaire avec la reconnaissance des qualifications ;**
- la reconnaissance du cadre d'emplois des ATSEM en catégorie B-Type, au regard des qualifications et des missions éducatives acquises conformément au référentiel du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ;
- **l'attribution de la Prime Ségur appelée CTI-Complément de Traitement Indiciaire, soit +189 euros nets mensuels pris en compte dans le calcul des retraites pour l'ensemble des agent·es travaillant dans les établissements scolaires et périscolaires ;**
- **un.e ATSEM ou AGENT.E FAISANT-FONCTION à temps plein par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif ;**

- **la reconnaissance de la pénibilité des métiers des agent·es de la fonction publique territoriale des établissements scolaires** : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, reconnaissance des sujétions particulières, inscription de ces cadres d'emplois auprès de la CNRACL en carrière active (départ anticipé à la retraite avant 60 ans sans décote).

**LE 1^{ER} FÉVRIER, ENSEMBLE
GAGNONS SUR NOS
REVENDEICATIONS !**

**POUR PRÉPARER L'AVENIR DE NOS ENFANTS,
IL FAUT AMÉLIORER. LE PRÉSENT DES
AGENT·ES DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE TRAVAILLANT AU SEIN DES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET
PÉRISCOLAIRES !**

**A Orléans, 10h30
DEVANT LA PREFECTURE**

**A Montargis, 10h30
PLACE DU PATIS**